

## **Cela semblait être une bonne idée à l'époque . . .**

**Rod Taylor**

Chef, PHC Canada

Depuis qu'Adam a pris la pire décision de sa vie dans le jardin d'Eden, chaque être humain a eu du mal à faire des choix. Certains choix sont simples et sans importance ; d'autres ont des implications de vie ou de mort, pas toujours évidentes au moment où le choix est fait. Une sortie manquée sur l'autoroute peut entraîner un rendez-vous manqué et cela pourrait signifier une opportunité de carrière manquée. Une expérience imprudente avec des drogues pourrait mener à une vie courte, à un mariage ruiné ou à une hypothèque saisie.

Le défi de la prise de décision dans un monde complexe et au rythme rapide est celui de bien discerner les voix ou les influences qui affectent notre jugement. La décision d'Adam de manger le fruit défendu a été affectée par la tentation du pouvoir et l'influence de sa femme. Il connaissait le commandement de Dieu mais a cédé à d'autres voix persuasives.

Les Écritures disent : « Telle voie paraît droite à un homme, Mais son issue, c'est la voie de la mort. » (Prov. 14:12) La Bible est pleine d'exemples. Les Israélites ont décidé de ne pas entrer dans la terre promise selon le calendrier de Dieu. Par conséquent, ils ont erré dans le désert pendant 40 ans et presque tous sont morts dans le désert. Le roi David, malgré son cœur tendre envers Dieu, a pris un certain nombre de décisions dans sa vie qui lui ont coûté cher. Il a commis l'adultère et le meurtre. Il a essayé de transporter l'arche de Dieu sur un char à bœufs. Il a compté les enfants d'Israël. Chacun de ces péchés a conduit à la mort et à la souffrance, mais « cela semblait être une bonne idée à l'époque. »

Personne ne peut voir exactement où une décision peut mener. Il ou elle espère que le choix qu'il ou elle fait se traduira par un plaisir ou un profit. Toute décision prise qui est contraire à la volonté révélée de Dieu ne peut qu'entraîner la déception, la culpabilité et le malheur. Et parfois la mort.

Aujourd'hui, au Canada, nous vivons avec les conséquences de mauvaises décisions basées sur de fausses hypothèses, une logique erronée, le rejet des commandements clairs de Dieu et l'acceptation de déclarations persuasives mais fausses.

Quelques exemples:

Afin d'éviter de longues batailles judiciaires acrimonieuses, le Canada a adopté le divorce sans faute en 1968 et l'a libéralisé davantage en 1985.<sup>1</sup> Les taux de divorce ont grimpé en flèche et le nombre d'enfants touchés par le divorce a considérablement augmenté<sup>2</sup> (PDF). Ce n'était pas l'intention mais c'était le résultat. Il est bien connu que les enfants élevés sans père ont une probabilité statistiquement plus élevée d'abandonner l'école, de consommer de la drogue, d'aller en prison ou de vivre dans la pauvreté<sup>3</sup> (PDF). Les mères célibataires sont statistiquement beaucoup plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que leurs homologues mariées. Si ce projet de loi visait à améliorer la vie des Canadiens, il a complètement échoué. Mais « ça semblait être une bonne idée à l'époque. »

Le Canada a depuis longtemps un problème avec les drogues illégales. Les toxicomanies, les surdoses, les dépendances et les dysfonctionnements causés par l'abus de drogues ont fait des milliers de morts et ont créé une cohorte de personnes handicapées fonctionnellement incapables d'occuper un emploi stable ou de nourrir une famille. La maladie mentale et le suicide résultant de la toxicomanie ou de l'abus de drogues se sont généralisés et affectent négativement les municipalités dans leur capacité à maintenir des rues sûres, à réduire la criminalité et à protéger des vies. Alors que les solutions à ces problèmes n'ont jamais été simples, les choix faits par le gouvernement n'ont pas fait reculer le flot de la souffrance et de la mort. Sous la pression des défenseurs, un certain nombre d'initiatives sous l'étiquette de « réduction des méfaits »<sup>4</sup> ont été mises en place pour fournir des « sites d'injection sûrs » dans lesquels s'injecter des drogues ou des substituts de drogues. L'« Insite » de Vancouver<sup>5</sup> est l'un des premiers et des plus connus d'entre eux. Le nombre réel de décès liés à la drogue par année au Canada dus aux opioïdes, au fentanyl, à l'héroïne, à la cocaïne, aux méthamphétamines et à d'autres drogues illicites est difficile à trouver, mais tous s'entendent pour dire qu'il est en augmentation. Entre janvier 2016 et mars de cette année, il y a eu 22 828<sup>6</sup> décès liés aux opioïdes au Canada.

Au lieu de reconnaître leur erreur, les défenseurs appellent maintenant à la légalisation complète de toutes les drogues,<sup>7</sup> en partant du principe que nous ne pourrions jamais gagner la guerre contre la drogue, alors autant arrêter d'essayer et espérer le meilleur. L'augmentation des suicides et des décès par surdose pendant la pandémie m'indique que la mise en place de sites d'injection supervisée n'a jamais été le moyen de réduire l'abus de drogues. Au moment où tout le monde peut voir que cette approche a échoué, les partisans marmonneront : « Cela semblait être une bonne idée à l'époque. »

Les grossesses non désirées ont toujours été une situation difficile à gérer. Ils sont moins répandus là où l'abstinence avant le mariage et la fidélité après le mariage sont enseignées. Dans notre société, la tendance à s'éloigner du mariage engagé et à aller vers les relations sexuelles occasionnelles a entraîné une augmentation spectaculaire des grossesses non désirées. Cette tendance aurait pu être inversée par un enseignement cohérent et fidèle des valeurs bibliques à la maison, à l'école et à l'église. Un profond respect pour la vie humaine et notre devoir sacré de la protéger doivent toujours être nourris chez nos jeunes. Au lieu de cela, les militants réclamant une « solution » facile et sans jugement qui libérerait les jeunes femmes (et les pères de leurs enfants à naître) de toute responsabilité pour leurs actions, ont demandé une action du gouvernement pour légaliser l'avortement. En 1968, le projet de loi Omnibus du Premier Ministre Pierre Trudeau légalisait l'avortement dans certaines circonstances. La décision Morgentaler de 1988 a supprimé les derniers vestiges de la retenue. Le nombre d'avortements a grimpé en flèche. En 1988, 72 693 avortements ont été signalés, 111 526 en 1997, soit une augmentation de 53,4 %.<sup>8</sup> Les choix ont des conséquences et les mauvais choix ont de mauvaises conséquences. Ceux qui ont fait pression pour la légalisation, affirmant que cela rendrait l'avortement « sûr, légal et rare » ne peuvent que regarder les statistiques et dire : « cela semblait être une bonne idée à l'époque. »

Aujourd'hui, nous et les politiciens que nous élisons. . . et les juges qu'ils nomment. . . ont beaucoup de choix à faire, beaucoup de décisions à méditer. Taxes sur le carbone, thérapie de conversion, défense nationale, pipelines, stratégies de santé publique et restrictions liées au covid. Nous pouvons continuer à suivre le modèle de faire ce qui semble juste à notre raisonnement humain égoïste et faible, ou nous pouvons regarder à Dieu, regarder à Sa Parole et demander au Saint-Esprit de nous guider. La Parole dit : « Confie-toi en l'Éternel de tout ton cœur, Et ne t'appuie pas sur ta sagesse. » (Prov. 3:5) Nous devons tirer quelques leçons du passé et déterminer que, pour le bien de notre nation et l'avenir de nos enfants, nous voulons prendre des décisions qui honorent Dieu et qu'il bénira. Sans sa bénédiction, nos plans ne

peuvent réussir. À la fin de notre vie, nous ne voulons pas regarder en arrière et dire : « ça semblait être une bonne idée à l'époque. »

Le PHC du Canada préconise des politiques que les générations futures ne regretteront pas. Rejoignez-nous<sup>9</sup> aujourd'hui.

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/CIR/963-e.htm](https://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/CIR/963-e.htm)

<sup>2</sup> [www.imfcanada.org/sites/default/files/No\\_Fault\\_Divorce.pdf](https://www.imfcanada.org/sites/default/files/No_Fault_Divorce.pdf)

<sup>3</sup> [fathers.com/wp39/wp-content/uploads/2015/07/fatherlessInfographic.pdf](https://fathers.com/wp39/wp-content/uploads/2015/07/fatherlessInfographic.pdf)

<sup>4</sup> [springhillrecovery.com/what-is-harm-reduction/](https://springhillrecovery.com/what-is-harm-reduction/)

<sup>5</sup> [www.vch.ca/locations-services/result?res\\_id=964](https://www.vch.ca/locations-services/result?res_id=964)

<sup>6</sup> [health-infobase.canada.ca/substance-related-harms/opioids-stimulants/](https://health-infobase.canada.ca/substance-related-harms/opioids-stimulants/)

<sup>7</sup> [www.nationalobserver.com/2021/10/21/news/trudeau-decriminalize-illicit-drugs-opioids-deaths](https://www.nationalobserver.com/2021/10/21/news/trudeau-decriminalize-illicit-drugs-opioids-deaths)

<sup>8</sup> [abortionincanada.ca/stats/annual-abortion-rates/](https://abortionincanada.ca/stats/annual-abortion-rates/)

<sup>9</sup> [www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous](https://www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

[chp.ca/fr/accueil](https://chp.ca/fr/accueil) • [NationalOffice@chp.ca](mailto:NationalOffice@chp.ca) • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié

---